

# **REDDITION DE COMPTES**

**2012-2013**

**Comité sectoriel de main-d'œuvre  
en aménagement forestier (CSMOAF)**

Présenté à la DDCIS

Juin 2013

## TABLE DES MATIÈRES

NOTE DU CSMOAF.....	3
RESSOURCES HUMAINES.....	4
ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ AUX FORMATIONS DU CSMOAF .....	5
ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ AUX PROJETS PILOTES RCMO DU CSMOAF.....	7
CONSULTANTS.....	7
PRINCIPAUX FOURNISSEURS DE SERVICES.....	8
RENCONTRES DES ADMINISTRATEURS.....	11
<b>BILAN DES ACTIVITÉS PAR ORIENTATION:</b>	
<i>Orientation 1 : Assurer la représentativité du secteur lors d'une assemblée publique, lors de l'assemblée générale, au sein du conseil d'administration, du comité exécutif et au niveau des autres instances du comité sectoriel de main-d'œuvre dans son secteur .....</i>	12
<i>Orientation 2 : Développer le partenariat et la concertation entre les partenaires au sein des structures du comité sectoriel de main-d'œuvre .....</i>	15
<i>Orientation 3 : Contribuer au développement, à la reconnaissance et à la pleine utilisation des compétences de la main-d'œuvre (incluant les activités hors Cadre) .....</i>	19
<i>Orientation 4 : Contribuer au renforcement et améliorer les pratiques en gestion des ressources humaines dans les entreprises .....</i>	26
<i>Orientation 5 : Contribuer à l'enrichissement de la connaissance du marché du travail par la collecte et la diffusion de l'information stratégique sur les secteurs afin de mieux anticiper les demandes des secteurs et de prévoir leur évolution .....</i>	27
<b>ANNEXE 1.....</b>	<b>36</b>

## **NOTE DU CSMOAF**

Afin de répondre, d'une part, aux demandes en lien avec l'entente-cadre signée avec la Commission des partenaires du marché du travail et, d'autre part, aux exigences imposées aux organisations incorporées sous le couvert de la troisième partie de la « Loi sur les compagnies », le CSMOAF produit un seul et unique document dans lequel le lecteur peut retrouver non seulement le rapport annuel, mais aussi les éléments de reddition de comptes présentés sous la forme proposée par la Commission des partenaires du marché du travail.

Bonne lecture!

## **RESSOURCES HUMAINES**

---

### **Le conseil d'administration**

BEAUDOIN, Marc, *coprésident partie patronale à partir du 27 septembre 2012*  
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM)

FORTIN, Michel  
Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN)

FORTIN, Nicolas  
Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)

GALLANT, François, *coprésident partie syndicale*  
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ)

GAUDREAU, Germain, *trésorier*  
Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)

GIGUÈRE, Mathieu  
Regroupement des sociétés d'aménagement forestier (RESAM)

LESSARD, Jocelyn, *coprésident partie patronale avant le 27 septembre 2012*  
Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)

LÉVESQUE, Valérie  
Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ)

MCLEAN, Stéphane  
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ)

PINEAU, Denis  
Fédération de l'industrie manufacturière (FIM-CSN)

SIMARD, Éric  
Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)

SIMARD, Fabien  
Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ)

VERREAULT, George  
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ)

VIGEANT, Joël  
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ)

### **Les observateurs**

GAGNON, Marie-Ève  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

GAUDREAU, Jean-Simon  
Ministère des Ressources naturelles (MRN)

LABRIE, Richard  
Ministère des Ressources naturelles (MRN)

**Les observateurs (suite)**

MOREAU, Marc-André

Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (DDCIS)

**Le personnel régulier**

BEAUPRÉ, Annie, ing.f., directrice générale

BOULIANE, Christine, ing.f., adjointe à la direction générale

CLOUTIER, Brigitte adjointe administrative

DE PASSILLÉ, Vincent, t.p., chargé de projet

LANGLOIS, Julie, ing.f., M.Sc., chargée de projet

NOËL, Nadia, c.o., coordonnatrice à la formation (du 29 octobre 2012 au 11 novembre 2012 et du 5 janvier 2013 au 31 mars 2013) et chargée de projet (12 novembre 2012 au 4 janvier 2013)

RIOUX, Catherine, c.o., coordonnatrice à la formation (du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 26 septembre 2012 et du 12 novembre 2012 au 4 janvier 2013)

**ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ AUX FORMATIONS DU CSMOAF**

---

<b>Les entreprises bénéficiaires</b>	<b>Les organismes formateurs</b>
<i>Formation de compagnons en débroussaillage – Rivière-du-Loup, 30 avril au 25 mai 2012</i> 9196-5905 Québec inc. Force D Groupement des Propriétaires de Boisés privés de Charlevoix Groupement forestier de Beauce-Sud Yoland Laflamme	Fédération UPA Gaspésie-Les Îles pour Service de formation Paul Cyr
<i>Ateliers régionaux de perfectionnement de compagnons en débroussaillage – Alma, 4 au 6 juillet 2012</i> Aménagements J.R.D. Gestion Rocéco Foresterie D.L.M. Groupe Nokamic Technologie forestière R.C.T.F.	Jacques Langlois

**ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉ AUX FORMATIONS DU CSMOAF (SUITE)**

Les entreprises bénéficiaires	Les organismes formateurs
<p><i>Ateliers régionaux de perfectionnement de compagnons en débroussaillage et en abattage manuel – New Richmond, 11 au 13 juillet 2012</i></p> <p>Association Coopérative Forestière de Saint-Elzéar                      Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée                      Coopérative de travail en aménagement forestier des MRC Côte de Gaspé/Rocher Percé                      Coopérative d'aménagement forestier de la Baie-des-Chaleurs                      Coopérative de travailleurs forestiers Eauboïis                      Société d'Exploitation des Ressources des Monts</p>	<p>Service de formation Paul Cyr</p>
<p><i>Ateliers régionaux de perfectionnement de compagnons en débroussaillage – Rivière-du-Loup, 11 au 13 juillet 2012</i></p> <p>Coopérative forestière Haut Plan Vert                      Gestion Rocéco                      Groupement forestier de Témiscouata                      Groupement forestier de Kamouraska                      Groupement forestier de Portneuf                      Société d'Exploitation des Ressources de la Métiis                      Société d'Exploitation des Ressources des Monts                      Société d'Exploitation des Ressources de la Neigette                      Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée                      Société d'Exploitation des Ressources des Basques</p>	<p>Daniel Baker</p>
<p><i>Formation en classification MSCR (martelage) – volet pratique en martelodrome – New Richmond, 14 au 16 mai 2012 et 20 juillet 2012</i></p> <p>Coopérative de travailleurs forestiers Eauboïis                      Groupement Forestier Coopératif Shick Shock                      Yoland Laflamme</p>	<p>Commission scolaire des Monts-et-Marées – François Leblanc</p>
<p><i>Formation de compagnons en abattage manuel – Stoneham, 29 octobre au 30 novembre 2012</i></p> <p>9196-5905 Québec inc.                      Coopérative d'aménagement forestier de Grande-Vallée                      Coopérative des travailleurs forestiers de Sainte-Marguerite (COFOR)</p>	<p>Service de formation Paul Cyr</p>

## ENTREPRISES AYANT PARTICIPÉ AUX PROJETS PILOTES RCMO DU CSMOAF

Les entreprises ayant participé aux projets pilotes du CSMOAF pour l'implantation de la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO) pour les métiers d'opérateur en récolte du bois et d'opérateur en voirie forestière :

Les entreprises participantes	Les évaluateurs
<b><i>Validation des outils d'évaluation pour le porteur forestier, 25 et 26 septembre 2012</i></b> Yves Tanguay (fournir un opérateur et un porteur forestier) en collaboration avec le Groupement forestier de Beauce-Sud	Denis D'Astous
<b><i>Validation des outils d'évaluation pour la niveleuse, 23 octobre 2012</i></b> Foresterie Nordic (fournir un opérateur et une niveleuse)	Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, M. Gilles Morin
<b><i>Validation des outils d'évaluation pour le débardeur à grappin et le débardeur à câble, 27 et 28 novembre 2012</i></b> Jean-Pierre Giroux (fournir un opérateur et un débardeur à grappin) en collaboration avec M.C. Forêt 9020-3845 Québec inc. M. Claude St-Jean (fournir un opérateur et un débardeur à câble) en collaboration avec M.C. Forêt	Commission scolaire Pierre-Neveu, M. Éric Dion
<b><i>Validation des outils d'évaluation pour l'abatteuse-groupeuse et la chargeuse forestière sur chenilles, 4 et 5 décembre 2012</i></b> Foresterie Ushkuai (fournir deux opérateurs, une abatteuse-groupeuse et une chargeuse forestière sur chenilles) en collaboration avec Boisaco	Denis D'Astous
<b><i>Validation des outils d'évaluation pour l'ébrancheuse, 20 et 21 février 2013</i></b> 9271-7982 Québec inc. Foresterie D.M. (fournir un opérateur et une ébrancheuse) en collaboration avec Scierie Landrienne	Commission scolaire Harricana, M. Serge Levasseur

## CONSULTANTS

Bureau d'Intervieweurs Professionnels (BIP)

*Portrait de la main-d'œuvre en aménagement forestier – Enquête auprès des entreprises 2012*

Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

*Achat de matériel pédagogique*

*Formation d'un évaluateur pour les projets pilotes RCMO métiers mécanisés – M. Gilles Morin*

*Validation des nouveaux outils pédagogiques des formations de compagnons – métiers manuels - Camil Routhier – maître-compagnon*

Commission scolaire Harricana

*Formation de deux évaluateurs pour les projets pilotes RCMO métiers mécanisés – MM. Serge Levasseur et Michel Thibault*

## **REDDITION DE COMPTES 2012-2013**

---

Commission scolaire Pierre-Neveu

*Évaluation en CFP d'un opérateur d'abatteuse multifonctionnelle, Jacques Bellavance - évaluateur RCMO*

*Formation d'un évaluateur pour les projets pilotes RCMO métiers mécanisés – M. Éric Dion*

Del Degan, Massé et Associés

*Animation de la rencontre d'orientation du CSMOAF*

Denis D'Astous, évaluateur RCMO

*Formation d'évaluateurs pour les projets pilotes RCMO métiers mécanisés*

Genivar, Dominic Toupin – chargé de projet

*Portrait de la main-d'œuvre en aménagement forestier – section traitement des données GPMO 2008-2009*

Jacques Langlois – maître-compagnon

*Préparation des ateliers régionaux de perfectionnement de compagnons – métiers manuels*

*Validation des nouveaux outils pédagogiques des formations de compagnons – métiers manuels*

Service de formation Paul Cyr, Paul Cyr – maître-compagnon

*Préparation des ateliers régionaux de perfectionnement de compagnons – métiers manuels*

*Validation des nouveaux outils pédagogiques des formations de compagnons – métiers manuels*

## **PRINCIPAUX FOURNISSEURS DE SERVICES**

---

André Marcil

*Ménage*

Alarme Microcom

*Gestion du système d'alarme*

Arteau Récupération

*Gestion de la récupération*

Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ)

*Inscription au congrès 2013 et kiosque*

Association des propriétaires de machineries forestières du Québec (APMFQ)

*Inscription au congrès 2012 et kiosque*

Association forestière Côte-Nord (AFCN)

*Adhésion de membre*

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)

*Camp forêt des profs, adhésion de membre et placement publicitaire*

Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice (AFVSM)

*Camp forêt des profs et adhésion de membre*

Association forestière des Cantons de l'Est (AFCE)

*Placement publicitaire*

Association forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean (AFSL)

*Placement publicitaire*



Ateliers Tag

*Préparation postale - Le professionnel au bouleau*

Bell Mobilité

*Cellulaires*

CEDROM SNI

*License de redistribution – Revue de presse*

Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)

*Inscription au congrès 2012*

Communication Démo

*Revue de presse*

Conférences Dialogue

*Appels-conférences*

Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries de la transformation du bois (CSMOITB)

*Viens vivre la forêt*

Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)

*Kiosque*

Formulogic

*Imprimerie*

Fournitures de bureau Denis

*Fournitures de bureau*

Interfas en fiducie

*Courtier – Assurance collective*

Jolicoeur Savard Assurance

*Assurance commerciale du CSMOAF*

*Assurance responsabilité administrateurs et dirigeants*

La Fabrik, Tommy Ferland

*Service de graphisme et conception du site Internet*

Le Monde forestier

*Kiosque au congrès RESAM 2012*

Médiom Internet

*Fournisseur Internet*

Les Immeubles Roussin

*Location d'espaces de bureau*

Lurette Morin

*Formation Simple Comptable*

Misys

*Services informatiques*

OCCOQ

*Cotisation professionnelle*

Photomag, Marc-André Grenier  
*Service de photographie*

Pitney Bowes  
*Entretien de la timbreuse*

Postage by Phone  
*Frais d'utilisation de la timbreuse*

Postes Canada  
*Poste*

RESAM  
*Inscription au congrès 2012*

Roynat Lease Finance  
*Location de photocopieur*

Salon carrière formation de Québec  
*Kiosque*

Salon des carrières de Baie-Comeau  
*Kiosque*

SSQ Groupe Financier  
*Assurance collective*

Stratège  
*Téléphones*

Sun Media Corporation  
*License de média électronique*

Telus Québec  
*Lignes téléphoniques*

Toshiba Solution d'affaires  
*Frais d'utilisation et d'entretien de l'imprimante-photocopieuse*

Wilson & Lafleur  
*Abonnement publication code légal (fiscalité, code du travail, etc.)*

**Le vérificateur comptable**

Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.  
Alain Labrie, comptable agréé

**Les institutions bancaires**

Caisse populaire Desjardins de la Pointe-de-Sainte-Foy  
ING DIRECT

## **RENCONTRES DES ADMINISTRATEURS**

---

### **Réunions du conseil d'administration**

- 78<sup>e</sup> 27 septembre 2012
- 79<sup>e</sup> 19 décembre 2012
- 80<sup>e</sup> 1<sup>er</sup> mars 2013

### **Réunions du comité exécutif**

- 57<sup>e</sup> 27 avril 2012
- 58<sup>e</sup> 5 juin 2012
- 59<sup>e</sup> 20 juin 2012
- 60<sup>e</sup> 28 janvier 2013

### **Assemblée générale annuelle**

- 16<sup>e</sup> 27 septembre 2012

## BILAN DES ACTIVITÉS PAR ORIENTATION

**Orientation 1 : Assurer la représentativité du secteur lors d'une assemblée publique, lors de l'assemblée générale, au sein du conseil d'administration, du comité exécutif et au niveau des autres instances du comité sectoriel de main-d'œuvre dans son secteur**

Composition du secteur	Instance ou forum du CSMO	Appréciation en début d'année	Appréciation en fin d'année
<p>Exploitation de terres à bois (SCIAN 1131)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation de terres à bois en vue de la vente de bois debout.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil d'administration</li> <li>• Comité exécutif</li> <li>• Tous les comités de travail</li> </ul>	À maintenir	<p><u>À maintenir :</u></p> <p>Ce sous-secteur détient 14 sièges au C.A.:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 sièges à l'AETSQ;</li> <li>• 2 sièges au CIFQ;</li> <li>• 2 sièges à la FQCF;</li> <li>• 2 sièges au RESAM;</li> <li>• 2 sièges à la FIM-CSN;</li> <li>• 4 sièges au SCEP-FTQ.</li> </ul> <p>Ce sous-secteur détient 3 sièges au C.E.:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 siège au CIFQ;</li> <li>• 1 siège à la FQCF puis au RESAM;</li> <li>• 1 siège au SCEP-FTQ.</li> </ul> <p>Ce sous-secteur détient des sièges sur tous les comités de travail du CSMOAF (voir orientation 2 pour plus de détails).</p>
<p>Pépinières forestières et récolte de produits forestiers (SCIAN 1132) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production de semis dans des pépinières spécialisées;</li> <li>• Récolte de gomme, écorce, aiguilles de sapin et mousse espagnole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil d'administration</li> <li>• Comité exécutif</li> <li>• Tous les comités de travail</li> </ul>	À maintenir	<p><u>À maintenir :</u></p> <p>Certaines pépinières forestières privées appartiennent à des groupements forestiers et à des coopératives forestières qui sont respectivement représentés au C.A. par 2 sièges du RESAM et 2 sièges de la FQCF. De plus, la FQCF, remplacée en cours d'année par le RESAM, possède 1 siège au C.E.</p> <p>Les pépinières forestières publiques appartiennent au MRNF qui possède 2 sièges d'observateur au C.A.</p>

Composition du secteur	Instance ou forum du CSMO	Appréciation en début d'année	Appréciation en fin d'année
<p>Pépinières forestières et récolte de produits forestiers (SCIAN 1132) (suite):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production de semis dans des pépinières spécialisées;</li> <li>• Récolte de gomme, écorce, aiguilles de sapin et mousse espagnole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil d'administration</li> <li>• Comité exécutif</li> <li>• Tous les comités de travail</li> </ul>	<p>À maintenir</p>	<p>Certains groupements forestiers, certaines coopératives forestières et certaines entreprises privées réalisent de la récolte de produits forestiers et sont respectivement représentés au C.A. par 2 sièges du RESAM, 2 sièges de la FQCF et 2 sièges de l'AETSQ. De plus, la FQCF, remplacée en cours d'année par le RESAM, possède 1 siège au C.E.</p> <p>1 représentant de l'AETSQ s'est impliqué dans le comité de travail sur le plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques du MELS.</p> <p>Ce sous-secteur détient des sièges sur tous les comités de travail du CSMOAF (voir orientation 2 pour plus de détails).</p>
<p>Exploitation forestière (SCIAN 1133) : Récolte de bois caractérisé par un long cycle de croissance (dix ans ou plus).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil d'administration</li> <li>• Comité exécutif</li> <li>• Tous les comités de travail</li> </ul>	<p>À maintenir</p>	<p><u>À maintenir :</u></p> <p>Ce sous-secteur détient 14 sièges au C.A.:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 sièges à l'AETSQ;</li> <li>• 2 sièges au CIFQ;</li> <li>• 2 sièges à la FQCF;</li> <li>• 2 sièges au RESAM;</li> <li>• 2 sièges à la FIM-CSN;</li> <li>• 4 sièges au SCEP-FTQ.</li> </ul> <p>Ce sous-secteur détient 3 sièges au C.E.:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 siège au CIFQ;</li> <li>• 1 siège à la FQCF puis au RESAM;</li> <li>• 1 siège au SCEP-FTQ.</li> </ul> <p>Ce sous-secteur détient des sièges sur tous les comités de travail du CSMOAF (voir orientation 2 pour plus de détails).</p>

Composition du secteur	Instance ou forum du CSMO	Appréciation en début d'année	Appréciation en fin d'année
<p>Activités de soutien à la foresterie (SCIAN 1153) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Services de soutien essentiels à la production forestière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil d'administration</li> <li>• Comité exécutif</li> <li>• Tous les comités de travail</li> </ul>	<p>À maintenir</p>	<p><u>À maintenir :</u></p> <p>Ce sous-secteur détient 14 sièges au C.A.:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 sièges à l'AETSQ;</li> <li>• 2 sièges au CIFQ;</li> <li>• 2 sièges à la FQCF;</li> <li>• 2 sièges au RESAM;</li> <li>• 2 sièges à la FIM-CSN;</li> <li>• 4 sièges au SCEP-FTQ.</li> </ul> <p>Ce sous-secteur détient 3 sièges au C.E.:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 siège au CIFQ;</li> <li>• 1 siège à la FQCF puis au RESAM;</li> <li>• 1 siège au SCEP-FTQ.</li> </ul> <p>Ce sous-secteur détient des sièges sur tous les comités de travail du CSMOAF (voir orientation 2 pour plus de détails).</p>

**Orientation 2 : Développer le partenariat et la concertation entre les partenaires au sein des structures du comité sectoriel de main-d'œuvre**

Instances actives de concertation	Mandat et objectifs	Fréquence	Appréciation des résultats (taux de participation, résultats ou retombées)
<p>Conseil d'administration</p> <p>composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8 administrateurs patronaux;</li> <li>• 6 administrateurs syndicaux;</li> <li>• 1 observateur représentant de la CPMT;</li> <li>• 1 observateur représentant du MELS;</li> <li>• 2 observateurs représentants du MRN.</li> </ul>	<p>Gestion stratégique des priorités sectorielles.</p>	<p>3 fois</p>	<p>Le C.A. s'est réuni 4 fois pour la gestion stratégique des priorités sectorielles.</p> <p>La rencontre du 20 juin 2012 a dû être reportée au 27 septembre 2012 faute de quorum dans la partie syndicale.</p> <p>Taux de participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 71 % pour les administrateurs de la partie patronale;</li> <li>• 56 % pour les administrateurs de la partie syndicale;</li> <li>• 100 % pour le conseiller de la CPMT;</li> <li>• 56 % pour les autres observateurs.</li> </ul> <p><b>La participation des administrateurs a connu une légère baisse du côté patronal, mais une légère hausse du côté syndical. Il importe cependant de rappeler qu'une rencontre a dû être reportée faute de quorum dans la partie syndicale. La participation des administrateurs devrait être améliorée. La participation des observateurs autres que la CPMT a connu une baisse de 11 %. Cette participation devrait être améliorée.</b></p>
<p>Comité exécutif</p> <p>composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 coprésident patronal;</li> <li>• 1 coprésident syndical;</li> <li>• 1 trésorier patronal;</li> <li>• 1 observateur représentant de la CPMT.</li> </ul>	<p>Affaires courantes.</p>	<p>4 fois</p>	<p>Le C.E. s'est réuni 4 fois.</p> <p>Taux de participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 100 % pour les administrateurs de la partie patronale;</li> <li>• 25 % pour l'administrateur de la partie syndicale;</li> <li>• 100 % pour le conseiller de la CPMT.</li> </ul> <p><b>La participation de la partie syndicale a connu une baisse de 25 % et devrait donc être améliorée.</b></p>

<b>Instances actives de concertation</b>	<b>Mandat et objectifs</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Appréciation des résultats (taux de participation, résultats ou retombées)</b>
Assemblée générale	Adoption du rapport annuel et des états financiers vérifiés, élection des administrateurs et nomination du vérificateur comptable.	1 fois	<p>L'assemblée générale s'est tenue le 27 septembre 2012. Cette rencontre était prévue au calendrier pour le 20 juin 2012, mais elle a été reportée faute de quorum dans la partie syndicale.</p> <p>Taux de participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 88 % pour les administrateurs de la partie patronale;</li> <li>• 67 % pour les administrateurs de la partie syndicale;</li> <li>• 100 % pour le conseiller de la CPMT;</li> <li>• 100 % pour les autres observateurs.</li> </ul>
Comité de travail sur le plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques du MELS	<p>Révision des états de situation produits par le MELS pour les programmes de formation du secteur de l'aménagement forestier touchés par le Plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques et transmission de commentaires au MELS.</p> <p>Précision du positionnement du CSMOAF sur les orientations proposées par le MELS.</p>	1 fois	<p>Le comité s'est réuni 1 fois et des échanges de courriels ont permis de valider les documents produits:</p> <p>Participation à la rencontre:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 administrateurs de la partie patronale;</li> <li>• 1 administrateur de la partie syndicale.</li> </ul> <p>Participation aux échanges de courriels:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 administrateurs de la partie patronale;</li> <li>• 2 administrateurs de la partie syndicale;</li> <li>• 1 observateur du MRN.</li> </ul>



Instances actives de concertation	Mandat et objectifs	Fréquence	Appréciation des résultats (taux de participation, résultats ou retombées)
Comité de travail sur le portrait de main-d'œuvre du secteur de l'aménagement forestier	Appui à l'équipe du CSMOAF dans l'élaboration du questionnaire d'enquête.		Le comité s'est réuni 1 fois et des échanges de courriels ont permis de valider le questionnaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 administrateurs de la partie patronale;</li> <li>• 1 administrateur de la partie syndicale;</li> <li>• 1 observateur du MRN;</li> <li>• 1 observateur de la CPMT.</li> </ul>
Comité de travail sur la réforme de l'assurance-emploi	Élaboration d'un document de vulgarisation sur la réforme de l'assurance-emploi.	2 fois	Le comité s'est réuni 2 fois et des échanges de courriels ont permis de valider le document de vulgarisation: Participation aux rencontres et aux échanges de courriels: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 administrateurs de la partie patronale;</li> <li>• 1 administrateur de la partie syndicale.</li> </ul>
Comité de travail sur l'Étude sur la vision, les besoins et les attentes des travailleurs du secteur de l'aménagement forestier	Analyse des offres de services reçues et détermination de la méthodologie à privilégier.	1 fois	Le comité s'est réuni 1 fois. Participation: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 administrateurs de la partie patronale;</li> <li>• 1 administrateur de la partie syndicale.</li> </ul>
Comité de travail sur le Séminaire sur les impacts du nouveau régime forestier sur l'environnement de travail, l'organisation du travail et les compétences requises	Détermination du concept du séminaire et de son contenu.	1 fois	Le comité s'est réuni 1 fois. Participation: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 administrateurs de la partie patronale;</li> <li>• 1 administrateur de la partie syndicale.</li> </ul>

Rencontre d'orientation du CSMOAF le 18 décembre 2012 (Cette activité a été réalisée même si elle ne faisait pas partie du plan d'action initial.)

Par la subvention de 6 000 \$ obtenue de la DDCIS en décembre 2012 (entente # 396 903-1) :

- Proposition du comité exécutif, à la rencontre du conseil d'administration du CSMOAF de septembre 2012, d'organiser une rencontre d'orientation pour une mise à niveau des administrateurs en termes de connaissance du nouveau régime forestier à venir;
- Préparation et dépôt d'une demande de financement à la DDCIS en novembre 2012;

- Organisation et tenue d'une rencontre d'orientation, en décembre 2012, pour tenter de dégager une vision commune des administrateurs à propos des travaux du CSMOAF en soutien aux changements attendus, et afin de répondre au besoin d'orientation de la direction générale pour la préparation du plan d'action final 2013-2014 :
    - Présentation de chacune des 6 associations membres du CSMOAF (4 patronales et 2 syndicales) sur leurs perceptions du nouveau régime forestier et les défis d'adaptation de la main-d'œuvre à venir;
    - Présentation des faits saillants du nouveau régime forestier par un animateur externe;
    - Révision des enjeux priorités au lac-à-l'épaule de juin 2010 et ajustement au besoin;
    - Identification d'actions concrètes à réaliser pour répondre aux enjeux et priorisation.
- Note: - Participation de 6 administrateurs de la partie patronale sur une possibilité de 8;  
- Participation de 4 administrateurs de la partie syndicale sur une possibilité de 6;  
- Participation de l'observateur de la CPMT et d'un observateur sur 2 du MRN (absence de l'observateur du MELS).

**Orientation 3 : Contribuer au développement, à la reconnaissance et à la pleine utilisation des compétences de la main-d'œuvre (incluant les activités hors Cadre)**

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.1</b> Effectuer la promotion régulière de la norme professionnelle, du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) et de la Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO) liés au métier d'<i>ouvrier sylvicole – débroussaillieur</i> et à celui d'<i>abatteur manuel</i>.</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compilation et analyse des données statistiques de la CPMT concernant le nombre d'ententes PAMT signées par région 2011-2012 et développement de stratégies de promotion.</li> <li>• Développement d'outils promotionnels : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ fiche sur les 10 bonnes raisons d'intégrer un PAMT;</li> <li>▪ fiches d'information sur le PAMT et le crédit d'impôt;</li> <li>▪ Conception d'un dépliant promotionnel sur les formations de compagnons et le PAMT et la RCMO pour ces métiers.</li> </ul> </li> <li>• Promotion du PAMT et de la RCMO liés à ces métiers via la participation du CSMOAF aux congrès annuels de ses membres et de certains partenaires (voir l'activité 5.10 pour plus de détails).</li> <li>• Rédaction d'un article promotionnel sur les avantages du PAMT dans le bulletin de liaison du CSMOAF <i>Le professionnel au boulevau</i>, édition de mai 2012.</li> </ul> <p><u>Pour le PAMT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 128 ententes de qualification signées (apprentis inscrits) sur 180 ciblées pour le métier d'<i>ouvrier sylvicole – débroussaillieur</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 16 au Bas-Saint-Laurent (01);</li> <li>○ 51 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02);</li> <li>○ 2 dans la Capitale-Nationale (03);</li> <li>○ 52 en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11);</li> <li>○ 7 dans les Laurentides (15).</li> </ul> </li> <li>• 20 ententes de qualification signées (apprentis inscrits) sur 40 ciblées pour le métier d'<i>abatteur manuel</i> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 18 au Bas-Saint-Laurent (01);</li> <li>○ 1 en Estrie (05);</li> <li>○ 1 en Chaudière-Appalaches (12).</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Pour la RCMO</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune évaluation effectuée sur 3 ciblées en débroussaillage et 3 ciblées en abattage manuel.</li> </ul>

O : oui      N : non      C : en continu

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
3.2 Valider sur le terrain les outils d'évaluation RCMO liés au métier d'ouvrier sylvicole – débroussailleur et à celui d'abatteur manuel et les perfectionner au besoin.		N		Le CSMOAF n'ayant reçu aucune demande d'évaluation pour les métiers d'ouvrier sylvicole – débroussailleur et d'abatteur manuel, il n'a donc pas été en mesure de valider ses outils d'évaluation ni de les perfectionner.
3.3 Procéder à la révision des outils d'apprentissage afférents à la norme professionnelle d'ouvrier sylvicole – débroussailleur (carnet d'apprentissage et guide à l'intention du compagnon).			C	Le CSMOAF a obtenu l'accord du FDRCMO pour le financement de ce projet en janvier 2012 pour un montant de 24 721 \$ (entente # 0135-13091). À l'été 2012, il a recueilli les commentaires et les suggestions des compagnons, ayant participé aux ateliers de perfectionnement, pour améliorer l'utilisation des outils d'apprentissage. Finalement, en raison d'un manque de ressources humaines, il a effectué une demande pour reporter d'une année la durée de l'entente. La demande de report au 1 <sup>er</sup> mars 2014 a été acceptée.
3.4 Procéder à la révision complète des cartables de formation des compagnons liés aux métiers d'ouvrier sylvicole – débroussailleur et d'abatteur manuel.	O			Par la subvention de 32 107 \$ obtenue du FDRCMO en novembre 2011 (entente # 0135-13078) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Version à jour des cartables de formation des compagnons liés aux métiers d'ouvrier sylvicole – débroussailleur et d'abatteur manuel ;</li> <li>• Conception d'un support visuel pour utiliser lors de ces formations de compagnons;</li> <li>• Conception d'un dépliant promotionnel pour ces formations de compagnons;</li> <li>• Mise à jour de la section Compagnonnage du site Internet du CSMOAF qui sera mise en ligne dès l'achèvement du nouveau site Internet prévu au cours de l'année financière 2013-2014.</li> </ul>
3.5 Effectuer la promotion de la norme professionnelle, du PAMT et de la RCMO liés au métier d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois et à celui d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière.			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compilation et analyse des données statistiques de la CPMT concernant le nombre d'ententes PAMT signées par région 2011-2012 et développement de stratégies de promotion.</li> <li>• Développement d'outils promotionnels : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ fiche sur les 10 bonnes raisons d'intégrer un PAMT;</li> <li>▪ fiches d'information sur le PAMT et le crédit d'impôt.</li> </ul> </li> <li>• Promotion du PAMT lié à ces métiers mécanisés et distribution des outils d'autoformation destinés aux apprentis via la participation du CSMOAF aux congrès annuels et autres événements de ses membres et de certains partenaires (voir l'activité 5.10 pour plus de détails).</li> </ul>

O : oui      N : non      C : en continu

Objectifs visés, activités ou projets	Résultat			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.5</b> Effectuer la promotion de la norme professionnelle, du PAMT et de la RCMO liés au métier d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois et à celui d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière. (suite)</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la RCMO liée à ces métiers mécanisés dans le bulletin de liaison périodique <i>Le professionnel au bouleau</i>, édition de mai 2012.</li> <li>• Rédaction d'un article promotionnel sur les avantages du PAMT dans le bulletin de liaison du CSMOAF <i>Le professionnel au bouleau</i>, édition de mai 2012.</li> <li>• Promotion du PAMT lié à ces métiers mécanisés dans le bulletin de liaison périodique <i>Le professionnel au bouleau</i>, édition d'octobre 2012.</li> </ul> <p><u>Pour le PAMT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 18 ententes de qualification signées (apprentis inscrits) sur 14 ciblées pour le métier d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois : <ul style="list-style-type: none"> <li><u>4 en abattage :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 3 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02);</li> <li>○ 1 en Estrie (05).</li> </ul> </li> <li><u>7 en débardage :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 3 au Bas-Saint-Laurent (01);</li> <li>○ 2 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02);</li> <li>○ 2 dans les Laurentides (15).</li> </ul> </li> <li><u>3 en façonnage</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 3 dans les Laurentides (15).</li> </ul> </li> <li><u>4 en chargement :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02);</li> <li>○ 2 dans les Laurentides (15).</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• 9 ententes de qualification signées (apprentis inscrits) sur 10 ciblées pour le métier d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière : <ul style="list-style-type: none"> <li><u>8 en construction de chemins forestiers :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 7 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02);</li> <li>○ 1 dans les Laurentides (15).</li> </ul> </li> <li><u>1 en finition et entretien de chemins forestiers :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 dans les Laurentides (15).</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p><u>Pour la RCMO</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation en CFP d'un opérateur d'abatteuse multifonctionnelle dans la région des Laurentides sur un total de 5 opérateurs en récolte ciblés. Aucune évaluation effectuée sur 5 ciblés pour les opérateurs en voirie forestière.</li> </ul>

O : oui      N : non      C : en continu

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.6</b> Effectuer un suivi des conclusions du bilan d'implantation de la norme liée au métier d'<i>opérateur de machines utilisées en récolte du bois</i> et à celui d'<i>opérateur de machines utilisées en voirie forestière</i>.</p>	O			<p>Par la subvention de 37 600 \$ obtenue de la DDCIS en juin 2012 (entente # 382 222-1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation de 4 nouveaux évaluateurs RCMO en septembre 2012;</li> <li>• Diffusion d'informations concernant ces projets pilotes réalisés et à venir dans le bulletin de liaison périodique <i>Le professionnel au boulevau</i>, édition d'octobre 2012.</li> <li>• Réalisation de projets pilotes pour tester le processus de RCMO et les outils d'évaluation avant l'implantation officielle du service (détermination du coût moyen pour une évaluation, validation des outils d'évaluation et perfectionnement au besoin, et formation pratique des nouveaux évaluateurs) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Porteur forestier, 25 et 26 septembre 2012, dans la région de Chaudière-Appalaches;</li> <li>○ Niveleuse, 23 octobre 2012, dans la région du Nord-du-Québec;</li> <li>○ Débardeur à grappin et débardeur à câble, 27 et 28 novembre 2012, dans la région des Laurentides;</li> <li>○ Abatteuse-groupeuse et chargeuse forestière sur chenilles, 4 et 5 décembre 2012, dans la région de la Côte-Nord;</li> <li>○ Ébrancheuse, 20 et 21 février 2013, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>3.7</b> S'assurer que soit offert un service soutenu de formation continue aux entreprises du secteur.</p>	O			<p>Par la subvention de 60 000 \$ obtenue du FDRCMO en janvier 2012 (entente # 0135-13422) pour la reconduction du poste de coordonnateur de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un répertoire des offres de formation disponibles et pertinentes pour le secteur de l'aménagement forestier, à travers la province.</li> <li>• Participation de la coordonnatrice de la formation aux activités suivantes : 3.1, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 5.1, 5.9, 5.11 et 5.17.</li> <li>• Préparation et envoi de la demande de financement au FDRCMO en février 2013 pour la reconduction du poste pour la prochaine année financière.</li> </ul>

O : oui      N : non      C : en continu

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
3.8 Offrir les formations de compagnons en travaux sylvicoles – débroussaillage et en abattage manuel.	O			<p>Par la subvention de 232 894 \$ obtenue du FDRCMO en mars 2012 (entente # 0135-13471) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 formations de compagnons réalisées dans des régions différentes, pour un total de 10 compagnons formés (7 en débroussaillage sur 12 ciblés et 3 en abattage sur 10 ciblés) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bas-Saint-Laurent : 5 entreprises, 7 compagnons formés en débroussaillage;</li> <li>○ Capitale-Nationale : 3 entreprises, 3 compagnons formés en abattage manuel.</li> </ul> </li> <li>• Rédaction d'un article dans chacune des trois éditions 2012-2013 du bulletin de liaison du CSMOAF <i>Le professionnel au bouleau</i> (annonces et bilan).</li> </ul> <p><b>Préparation des formations de compagnons 2013 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôt, en janvier 2013, d'une demande de financement au FDRCMO visant la formation de 21 nouveaux compagnons en débroussaillage et en abattage manuel.</li> <li>• Rédaction d'un article dans le bulletin de liaison du CSMOAF <i>Le professionnel au bouleau</i>, édition de février 2013, pour faire l'annonce des projets de formation du CSMOAF en débroussaillage et en abattage manuel et pour informer sur l'importance d'un compagnon compétent.</li> <li>• Envoi courriel, en mars 2013, du formulaire d'inscription pour les formations de compagnons 2013 aux entreprises forestières.</li> <li>• La demande de financement a été acceptée en mars 2013.</li> </ul>
3.9 Offrir des ateliers de perfectionnement régionaux aux compagnons actifs en travaux sylvicoles – débroussaillage et en abattage manuel.	O			<p>Par la subvention de 77 794 \$ obtenue du FDRCMO en avril 2012 (entente # 0135-13546) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 ateliers de perfectionnement de compagnons, sur 4 ciblés, réalisés dans des régions différentes, pour un total de 31 compagnons formés (21 en débroussaillage sur 30 ciblés et 10 en abattage sur 10 ciblés) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bas-Saint-Laurent : 10 entreprises, 6 compagnons formés en débroussaillage et 10 en abattage manuel;</li> <li>○ Saguenay – Lac-Saint-Jean : 5 entreprises, 6 compagnons formés en débroussaillage;</li> <li>○ Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine : 6 entreprises, 9 compagnons formés en débroussaillage.</li> </ul> </li> <li>• Rédaction de 2 articles dans le bulletin de liaison du CSMOAF <i>Le professionnel au bouleau</i>, éditions de mai et octobre 2012 (promotion et bilan).</li> </ul>

O : oui      N : non      C : en continu

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.10</b> Poursuivre la formation en martelage, dans la région de la Gaspésie – Iles-de-la-Madeleine, pour le personnel technique et professionnel des entreprises forestières.</p>	O			<p>Par la subvention de 115 690 \$ obtenue du FDRCMO en septembre 2011 (entente # 0135-13090) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation pratique en martelodrome et révision de la théorie vue en décembre 2011 de 11 travailleurs (Note : En raison de la fermeture du martelodrome en octobre 2011 pour la période de la chasse et de la neige qui a suivi, le volet pratique de la formation n'a pu être offert qu'en mai et juillet 2012.).</li> <li>• Pour l'ensemble du projet étalé sur 2 années financières : Formation de 47 travailleurs sur 44 ciblés.</li> </ul>
<p><b>3.11</b> Promouvoir et réaliser, s'il y a lieu, une autre formation en martelage pour le personnel technique et professionnel des entreprises forestières.</p>		N		<p>Suite à l'analyse des résultats du sondage sur les besoins de formation des entreprises forestières 2012-2013 réalisé en 2011, le CSMOAF en est venu à la conclusion que ce projet de formation n'était plus prioritaire pour les entreprises. Aucune autre formation de ce type n'a donc été réalisée. Une cible de 12 travailleurs était prévue au plan d'action.</p>
<p><b>3.12</b> Établir un arrimage, pour le secteur de l'aménagement forestier, entre les services offerts en reconnaissance des acquis par le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS), et ceux offerts en reconnaissance des compétences par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).</p>	O			<p>Par la subvention de 5 000 \$ obtenue de la DDCIS en juillet 2012 (entente # 379 989-1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux travaux d'arrimage entre le programme <i>Conduite de machinerie lourde en voirie forestière (DEP 5273)</i> du MELS et la norme professionnelle relative au métier d'<i>opérateur de machines utilisées en voirie forestière</i>.</li> <li>• Difficultés d'arrimage soulevées : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Absence d'élément d'efficacité dans la norme professionnelle donc obligation de reconnaissance des compétences 3.3 <i>Faire l'installation d'un ponceau</i> et 4 <i>Être capable d'effectuer la finition et l'entretien de la surface de roulement des chemins forestiers</i> à un détenteur de DEP pour ce programme d'études;</li> <li>○ La compétence du compagnon non garantie dans le cas du PAMT (non-obligation de formation ou d'évaluation des compagnons) comparativement à la rigueur instaurée en RCMO (les évaluateurs proviennent tous des centres de formation professionnelle offrant le programme et ont tous été formés par le CSMOAF).</li> </ul> </li> <li>• En raison des difficultés d'arrimage soulevées, le CSMOAF s'est prononcé contre l'adéquation norme programme en voirie forestière.</li> </ul>

O : oui      N : non      C : en continu



Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.13</b> Poursuivre la collaboration avec le MELS pour l'élaboration de l'état de situation de chacun des programmes de formation du secteur de l'aménagement forestier touché par le Plan d'optimisation des programmes d'études professionnelles et techniques.</p>			C	<p>Pour les chantiers # 24 <i>Foresterie urbaine</i> et # 39 <i>Travail sylvicole</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2<sup>e</sup> états de situation du MELS et 1<sup>er</sup> document d'orientation présentés au CSMOAF le 28 mai 2012, proposant la création d'un programme générique pour les trois programmes suivants : <i>Abattage manuel et débardage forestier (DEP 5290)</i>, <i>Travail sylvicole (DEP 5289)</i> et <i>Arboriculture et élagage (DEP 5079)</i>.</li> <li>• Envoi d'une lettre au MELS, le 7 juin 2012, pour demander le report du dépôt des documents au Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT).</li> <li>• Suite à la rencontre du comité de travail du CSMOAF, envoi au MELS, le 21 janvier 2013, de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une lettre exprimant la position du CSMOAF sur ces chantiers, proposant de créer un programme générique uniquement entre <i>Abattage manuel et débardage forestier (DEP 5290)</i> et <i>Travail sylvicole (DEP 5289)</i>;</li> <li>○ Une lettre de chacune des trois associations patronales suivantes, CIFQ, FQCF et RESAM, exprimant leur position sur ces chantiers;</li> <li>○ Des états de situation sur ces chantiers produits par le MELS et commentés par le CSMOAF.</li> </ul> </li> <li>• Le 25 février 2013, à la demande du MELS, pour chaque état de situation, transmission d'un document réunissant tous les commentaires du CSMOAF.</li> </ul>
<p><b>3.14</b> Promouvoir, auprès du monde de l'éducation, l'importance de la révision des critères reliés aux passerelles établies entre les différents programmes de formation dans le secteur de l'aménagement forestier (DEP versus DEC et DEC versus baccalauréat).</p>	O			<p>Élaboration d'un tableau dressant la liste des passerelles établies entre les programmes de formation offerts dans les différentes institutions d'enseignement dans le secteur de l'aménagement forestier (DEP versus DEC et DEC versus baccalauréat).</p>
<p><b>3.15</b> Participer à la révision des programmes de formation (DEP, DEC et baccalauréat) dans le secteur de l'aménagement forestier, notamment en regard à la gestion des ressources humaines.</p>		N		<p>Puisqu'aucun programme dans le secteur de l'aménagement forestier n'était en révision au cours de l'année 2012-2013, le CSMOAF n'a pas pu réaliser cette activité.</p>

O : oui

N : non

C : en continu

**Orientation 4 : Contribuer au renforcement et améliorer les pratiques en gestion des ressources humaines dans les entreprises**

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<b>4.1</b> Sensibiliser les entreprises du secteur de l'aménagement forestier à l'intégration des clientèles cibles, notamment les Premières Nations, les immigrants reçus et les femmes.	O			Sensibilisation des partenaires lors de la participation du CSMOAF aux congrès annuels de ses membres (voir l'activité 5.10 pour plus de détails).
<b>4.2</b> Analyser les différents postes de gestionnaire au sein des entreprises afin d'en faire ressortir les besoins en formation de gestion des ressources humaines puis identifier des formations pouvant répondre à ces besoins.		N		En raison d'un manque de ressources humaines, ce projet a été reporté à la prochaine année financière.

O : oui      N : non      C : en continu

**Orientation 5 : Contribuer à l'enrichissement de la connaissance du marché du travail par la collecte et la diffusion de l'information stratégique sur les secteurs afin de mieux anticiper les demandes des secteurs et de prévoir leur évolution**

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
5.1 Documenter l'organisation du travail dans le régime actuel et ses effets sur la main-d'œuvre et les entreprises du secteur.	O		C	<p>Une partie de la documentation auprès des entreprises par la subvention de 35 256 \$ obtenue de la DDCIS en mars 2012 (entente # 368 356-1) :</p> <p>Portrait de main-d'œuvre en aménagement forestier divisé en deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse des données recueillies lors de l'enquête auprès des travailleurs en 2008-2009 – Entièrement réalisée au cours de l'année financière 2011-2012.</li> <li>• Réalisation d'un <i>Portrait de la main-d'œuvre en aménagement forestier – Enquête auprès des entreprises 2012</i> (nombre d'employés, syndicalisation, rémunération, nombre de semaines travaillées, roulement, évolution d'effectif et recrutement) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Élaboration du questionnaire d'enquête, en mai et juin 2012, avec l'appui du comité de travail formé par le CSMOAF;</li> <li>○ Envoi de l'invitation aux entreprises pour répondre au sondage via courriel en juin 2012 et via le bulletin de liaison du CSMOAF <i>Le professionnel au boulot</i>, édition de mai 2012;</li> <li>○ Sondage auprès de 1 174 entreprises (échantillon) du 9 juillet au 12 août 2012 : 402 entreprises répondantes;</li> <li>○ Approbation officielle du Portrait en décembre 2012.</li> </ul> </li> </ul> <p>Une autre partie de documentation auprès des travailleurs :</p> <p>Amorce d'un projet d'<i>Étude sur la vision, les besoins et les attentes des travailleurs du secteur de l'aménagement forestier</i> (demande de financement, appel d'offres, détermination de la méthodologie et choix du consultant) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et envoi d'un appel d'offres à 10 fournisseurs de services en novembre 2012.</li> <li>• Analyse des offres de service, choix du consultant et détermination de la méthodologie à privilégier en janvier 2013 par le comité de travail du CSMOAF.</li> <li>• Préparation et envoi de la demande de financement au MRN en mars 2013.</li> </ul>

O : oui      N : non      C : en continu

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
5.2 Organiser un séminaire sur les impacts du nouveau régime forestier (Loi 3) sur l'environnement de travail, l'organisation du travail et les compétences requises en vue de l'événement à l'automne 2013.			C	Le comité de travail du CSMOAF a procédé à la détermination du concept et du contenu d'un Séminaire sur les impacts du nouveau régime forestier sur l'environnement de travail, l'organisation du travail et les compétences requises, en vue d'une tenue de l'événement à l'automne 2013.
5.3 Participer aux travaux du Chantier sur la saisonnalité en vue de faire face aux défis du travail saisonnier.			C	<p>Le CSMOAF travaille depuis près de trois ans avec six autres comités sectoriels confrontés aux enjeux de la saisonnalité à identifier les grandes orientations qui devraient guider les actions des partenaires du marché du travail dans le dossier de la saisonnalité. Soutenu financièrement par la CPMT et Emploi-Québec, ce Chantier sur la saisonnalité a débouché sur la tenue du 1<sup>er</sup> Colloque sur la saisonnalité en novembre 2012. Voici les activités réalisées au cours de cette année financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un comité de travail sur la réforme de l'assurance-emploi et production d'un document de vulgarisation sur la réforme transmis à tous les membres du CSMOAF en octobre 2012 et publié dans le bulletin de liaison du CSMOAF <i>Le professionnel au boulot</i>, édition de février 2013.</li> <li>• Sondage sur les impacts anticipés de la réforme de l'assurance-emploi pour l'industrie de l'aménagement forestier, en septembre et octobre 2012, dont voici les principales conclusions tirées de 85 entreprises répondantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 92 % des entreprises croient que les modifications seront défavorables pour le secteur;</li> <li>○ 76 % des entreprises pensent qu'elles auront plus de difficultés à recruter;</li> <li>○ Seulement 11 % des entreprises ont pris ou prévoyaient prendre des mesures pour s'adapter aux changements anticipés, traduisant le climat d'incertitude dans le secteur;</li> <li>○ Sans tenir compte du roulement régulier : 44 % des entreprises anticipent perdre plus de 20 % de leurs ouvriers sylvicoles, 39 % plus de 20 % de leurs opérateurs en récolte du bois et de leurs employés en technique et supervision, 26 % plus de 20 % de leurs abatteurs manuels et 23 % plus de 20 % de leurs opérateurs en voirie forestière.</li> </ul> </li> </ul>

O : oui      N : non      C : en continu

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
5.3 Participer aux travaux du Chantier sur la saisonnalité en vue de faire face aux défis du travail saisonnier. (suite)			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication d'un dossier saisonnalité dans les éditions d'octobre 2012 et février 2013 du bulletin de liaison du CSMOAF <i>Le professionnel au boulevau</i>.</li> <li>• Participation à l'organisation et à la tenue du Colloque sur la saisonnalité, en novembre 2012, d'où deux priorités consensuelles fondamentales et 12 recommandations pour l'avenir de l'emploi saisonnier sont ressorties :</li> </ul> <p><u>Les deux priorités consensuelles :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. l'importance de reconnaître la valeur économique, sociale et environnementale de l'activité saisonnière au Québec ;</li> <li>2. l'importance de se doter d'un statut d'emploi saisonnier, reconnu dans une loi ou dans une politique, qui pourrait prendre en compte, entre autres, la récurrence de l'emploi, le paiement hebdomadaire des vacances, l'étalement des heures de travail et l'accès à la formation continue.</li> </ol> <p><u>Les 12 recommandations :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Déterminer des critères et en faire l'analyse, pour permettre de démontrer l'importance économique, sociale et environnementale de l'activité saisonnière;</li> <li>2. Diffuser les résultats du Chantier sur la saisonnalité de manière concertée auprès des instances gouvernementales (gouvernements provincial et fédéral), ainsi que de la CPMT, et favoriser la concertation des ministères concernés : Agriculture Pêcheries et Alimentation, Ressources naturelles, Tourisme, Emploi, Travail, Régions, Finances et Économie, Éducation, Ressources Humaines et Développement des compétences Canada, etc.;</li> <li>3. Réaliser des activités de communication auprès de différents publics (gouvernements, milieux économiques, relève, grand public), en vue de susciter de l'intérêt, de la curiosité, de la fierté et une reconnaissance des secteurs saisonniers;</li> <li>4. Adopter une politique de la saisonnalité qui serait incluse dans les orientations des deux paliers de gouvernement, et qui permettrait d'adapter les lois, règlements et programmes aux réalités des secteurs saisonniers;</li> </ol>

O : oui      N : non      C : en continu

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
5.3 Participer aux travaux du Chantier sur la saisonnalité en vue de faire face aux défis du travail saisonnier. (suite)			C	<p>5. Que les secteurs qui embauchent de la main-d'œuvre sur une base saisonnière reçoivent l'attribution d'une désignation saisonnière; cette désignation tiendra compte des particularités des sous-secteurs et de leurs activités;</p> <p>6. Que le statut de travailleur saisonnier soit défini de façon détaillée et reconnu par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, en tenant compte en particulier du métier occupé, de l'expertise requise, de la récurrence de son exercice, et de l'importance du maintien du lien d'emploi;</p> <p>7. Que les emplois saisonniers soient considérés comme des emplois convenables par le gouvernement fédéral et que le programme d'assurance-emploi soit ajusté pour respecter le maintien du lien d'emploi en acceptant le retour du travailleur à son métier sans pénalité;</p> <p>8. Donner accès à la formation continue sans pénalité aux travailleurs saisonniers disposant d'une date de rappel;</p> <p>9. Permettre aux entreprises saisonnières et aux travailleurs qui le désirent l'étalement des heures de travail;</p> <p>10. Donner aux entreprises saisonnières l'accès au paiement hebdomadaire des vacances;</p> <p>11. Que les entreprises saisonnières soient soutenues dans la mise en place de mesures de diversification des activités pour prolonger les périodes d'opération;</p> <p>12. Que les entreprises saisonnières soient soutenues dans la mise en place de mesures ou projets locaux ou régionaux visant le repérage ou le jumelage des activités contra-cycliques, qu'elles soient intra ou intersectorielles.</p> <p>Les pistes de solution étant maintenant connues et priorisées, le travail du CSMOAF qui a suivi en a été un d'entretien de contacts et d'échanges d'informations en jouant un rôle de catalyseur entre les différents partenaires du Chantier pour permettre aux représentants associatifs et à leurs partenaires gouvernementaux de poursuivre la démarche en menant des actions concrètes.</p>
5.4 Élaborer une stratégie concertée de valorisation des métiers du secteur de l'aménagement forestier.		N		Le comité éducation et communication grand public auquel le CSMOAF participait a cessé ses activités.

O : oui      N : non      C : en continu

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
5.5 Organiser la 8e édition des journées de promotion des métiers <i>Viens vivre la forêt.</i>	O			<p>Par la subvention de 21 000 \$ obtenue du MRN en juin 2012 (entente # VVF 2012) et le budget de fonctionnement (entente cadre) obtenu de la DDCIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et envoi de la demande de financement au MRN pour l'édition 2012 en avril 2012.</li> <li>• Envoi des invitations aux écoles et autres clientèles via courriel en avril 2012 et via le bulletin de liaison du CSMOAF <i>Le professionnel au boulevau</i>, édition de mai 2012.</li> <li>• Participation aux rencontres des comités organisateurs de chacun des 7 événements.</li> <li>• Participation à la rencontre bilan du comité directeur de l'activité, composé du CSMOAF et du CSMOITB.</li> <li>• 8 régions participantes sur 9 ciblées : MRC de la Matapédia (participants du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine), Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie, Estrie, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec. Note : La région des Laurentides s'est désistée.</li> <li>• 8 journées d'activité en septembre et octobre 2012 (1 jour par région sauf 2 jours Saguenay – Lac-Saint-Jean), comportant une quinzaine de métiers ou tâches sous forme d'ateliers interactifs traitant des métiers de l'aménagement forestier et de la transformation du bois.</li> <li>• Environ 2 525 participants (étudiants de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire et autres personnes en situation de choix de carrière) sur 2 500 ciblés et environ 168 intervenants en milieu scolaire sur 160 ciblés.</li> <li>• Publication d'un bilan de l'activité dans l'édition de février 2013 du bulletin de liaison du CSMOAF <i>Le professionnel au boulevau</i> et sur le site Internet <a href="http://www.viensvivrelaforet.com">www.viensvivrelaforet.com</a>.</li> </ul> <p><b>Préparation des journées d'activité 2013 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Première approche auprès des partenaires pour l'organisation de l'édition 2013 de l'activité en janvier 2013.</li> <li>• Préparation et envoi de la demande de financement au MRN pour l'édition 2013 en février 2013.</li> <li>• Convocation et participation à la première rencontre du comité organisateur dans chaque région participante en février et mars 2013.</li> <li>• Envoi publicitaire de l'activité via courriel en mars 2013 et informations mises à jour sur le site <a href="http://www.viensvivrelaforet.com">www.viensvivrelaforet.com</a>.</li> </ul>

O : oui      N : non      C : en continu

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
5.6 Effectuer un bilan de l'activité de promotion des métiers <i>Viens vivre la forêt</i> , de la première édition à aujourd'hui.	O			Bilan de l'activité de promotion des métiers <i>Viens vivre la forêt</i> dressé.
5.7 Appuyer l'organisation d'une activité de type <i>Camp-forêt des profs</i> dans les régions concernées.	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation du CSMOAF aux rencontres du comité organisateur de l'activité pour le camp de l'Outaouais.</li> <li>• Participation du CSMOAF à la tenue de l'événement en Outaouais du 18 au 22 août 2011, en fournissant une ressource humaine pour assumer les rôles d'animateur (offre d'ateliers) et de chef d'équipe (accompagnateur d'un groupe d'enseignants tout au long de l'activité).</li> <li>• Appui du CSMOAF à d'autres <i>Camp-forêt des profs</i> tels que celui de l'Abitibi-Témiscamingue, celui de la Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches et celui de la Mauricie.</li> <li>• Changement de perception, sur le secteur de l'aménagement forestier de 20 intervenants en milieu scolaire de l'Outaouais, 24 en Abitibi-Témiscamingue, 30 dans la Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches et camp annulé en Mauricie faute d'inscriptions, sur un total de 100 ciblés.</li> </ul>
5.8 Développer un atelier de sensibilisation et de promotion des métiers de la forêt auprès des jeunes autochtones de 5e et 6e années du primaire et de 1re année du secondaire.			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion sur le concept d'atelier à développer.</li> <li>• Recherche d'informations auprès d'organisations ayant mené des projets similaires auprès des clientèles autochtones, notamment auprès de REXFORÊT pour en connaître davantage sur le <i>Programme de création d'emplois en forêt (PCEF)</i>.</li> </ul>
5.9 Participer à des journées carrières et à différents salons et à différentes foires de l'emploi.	O			<p>Présence et visibilité du CSMOAF <u>avec son kiosque</u> aux événements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Journée Carrière à Wemotaci – École secondaire Nikanik, en mai 2012, dans la région de la Mauricie;</li> <li>• Congrès biennuel de l'Ordre des conseillers et conseillères en orientation du Québec (OCCOQ), en juin 2012, dans la région de Laval;</li> <li>• Salon Éducation Emploi de Québec, en octobre 2012, dans la Capitale-Nationale;</li> <li>• Salon des Carrières de Baie-Comeau, en novembre 2012, dans la région de la Côte-Nord.</li> </ul>

O : oui      N : non      C : en continu



Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>5.10</b> Participer au congrès annuel des membres du CSMOAF et de certains partenaires.</p>	O			<p>Présence et visibilité du CSMOAF avec son kiosque aux événements des partenaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Congrès de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF), en avril 2012, dans la région de Chaudière-Appalaches (Note : Le CSMOAF a également eu la chance d'y offrir 2 ateliers);</li> <li>• Congrès de l'Association des propriétaires de machinerie forestière du Québec (APMFQ), en avril 2012, dans la région de la Capitale-Nationale;</li> <li>• Congrès du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM), en août 2012, dans la région de la Mauricie;</li> <li>• Congrès de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ), en février 2013, dans la région de la Capitale-Nationale.</li> </ul> <p>Présence (<u>sans kiosque</u>) aux événements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Congrès du Conseil de l'industrie forestière du Québec, en mai 2012, dans la région de la Capitale-Nationale;</li> <li>• Congrès de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ), en septembre 2012, dans la région de la Capitale-Nationale.</li> </ul>
<p><b>5.11</b> Promotion du secteur de l'aménagement forestier et des services offerts au CSMOAF auprès du réseau d'Emploi-Québec.</p> <p><i>(Cette activité a été réalisée même si elle ne faisait pas partie du plan d'action initial.)</i></p>	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à la Tournée des comités sectoriels de main-d'œuvre, en mai 2012, dans la région de l'Estrie (présentation d'une vingtaine de minutes effectuée et tenue d'un kiosque).</li> <li>• Participation à l'événement <i>Destination compétences</i> organisé par la direction régionale d'Emploi-Québec - Laurentides en novembre 2012 (présentation de cinq minutes et tenue d'un kiosque).</li> <li>• En collaboration avec la direction régionale d'emploi-Québec – Saguenay – Lac-Saint-Jean, organisation et animation d'une rencontre, en février 2013, avec le réseau d'Emploi-Québec de la région pour faire le point sur l'avenir du secteur de l'aménagement forestier au Québec, notamment suite à l'arrivée du nouveau régime forestier et à la réforme de l'assurance-emploi.</li> </ul>
<p><b>5.12</b> Supporter la demande de l'AETSQ, de la FQCF et du RESAM pour le renouvellement du programme MFOR Sylviculture.</p>		N		<p>Puisque les associations concernées n'ont pas demandé au CSMOAF de lettre de support pour appuyer le renouvellement du programme MFOR Sylviculture au cours de l'année financière 2011-2012, venant du fait que le dossier était déjà réglé, cette activité n'a pas été réalisée.</p>

O : oui      N : non      C : en continu

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<b>5.13</b> Produire de façon bisannuelle une liste des professions en demande dans le secteur de l'aménagement forestier.	O			Professions en demande, pour le secteur de l'aménagement forestier, produites et disponibles sur le site IMT en ligne d'Emploi-Québec.
<b>5.14</b> Estimer l'expansion du marché du travail (évolution de l'emploi total) dans le secteur de l'aménagement forestier au Québec à court, moyen et long terme et décrire les événements susceptibles de l'influencer.	O			Perspectives sectorielles du marché du travail pour la période 2013-2017 dans le secteur de l'aménagement forestier produites et disponibles auprès de la CPMT ou pour lecture sur le site Internet du Comité.
<b>5.15</b> Produire et diffuser le bulletin de liaison périodique <i>Le professionnel au boulevau.</i>	O			3 bulletins de liaison diffusés en format papier à plus de 2 400 partenaires du CSMOAF (entreprises, représentants de travailleurs, associations du secteur, réseau d'Emploi-Québec, ministère des Ressources naturelles, institutions d'enseignement, etc.) et sur le site Internet du CSMOAF en 2012-2013, soit un en mai 2012, un en octobre 2012 et un en février 2013.
<b>5.16</b> Mettre à jour et rééditer le document Le compagnonnage en aménagement forestier : Un guide pour son instauration dans l'entreprise.		N		En raison d'un manque de ressources humaines, ce projet a été reporté à une autre année financière.
<b>5.17</b> Diffuser la nouvelle pochette promotionnelle sur les métiers de la forêt.	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la nouvelle pochette dans le bulletin de liaison du CSMOAF <i>Le professionnel au boulevau</i>, édition d'octobre 2012.</li> <li>• Diffusion de la nouvelle pochette lors d'événements promotionnels (voir activité 5.9 pour plus de détails) et envoi postal à différents partenaires pour la faire connaître, notamment aux centres locaux d'emploi, aux carrefours jeunesse emploi et aux institutions d'enseignement offrant des programmes en foresterie.</li> <li>• Don de pochettes aux associations forestières pour diffusion lors de leurs activités de promotion des métiers de la forêt dans leur région respective.</li> <li>• Impression de fiches supplémentaires pour le métier d'ingénieur forestier en raison d'une commande de l'Université Laval et de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec passée au CSMOAF.</li> </ul>
<b>5.18</b> Compléter la série de photos prises en 2011 sur les métiers et les activités du secteur de l'aménagement forestier.	O			Séances de photos chez l'équipementier Sigma et chez la firme d'ingénierie et de conseil Genivar en avril 2012.

O : oui      N : non      C : en continu

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<b>5.19</b> Reconstruire le site Internet du CSMOAF.	O			La structure du nouveau site Internet a été développée et la programmation a été effectuée. Le CSMOAF doit maintenant travailler à l'intégration du contenu.
<b>5.20</b> Diffuser le plan d'action du CSMOAF.	O			Version PDF du plan d'action 2012-2013 du CSMOAF produit et disponible pour lecture ou téléchargement sur le site Internet du Comité.
<b>Projet inscrit uniquement dans le plan d'action de la prochaine année financière mais débuté en 2012-2013</b>				
<b>5.21</b> Offrir du perfectionnement aux travailleurs certifiés (certificat de qualification professionnelle) en travaux sylvicoles – débroussaillage et en abattage manuel.			C	Préparation et envoi de la demande de financement au FDRCMO en mars 2013.

O : oui      N : non      C : en continu

## ANNEXE 1

### Politiques et règlements du CSMOAF

Liste des documents	Date d'adoption et de dernière révision s'il y a lieu	Élaboré et adopté en 2012-2013	Mis à jour en 2012-2013
Politique générale d'administration et de délégation	POL-2002-01 Révisée le 16 août 2005		
Politique d'embauche	POL-2006-01		
Politique de rémunération	POL-2012-09 Révisée le 1 <sup>er</sup> mars 2013	X	X
Politique sur le harcèlement psychologique	POL-2005-01		
Politique de remboursement des frais de voyage - déplacement	POL-2005-02 Révisée le 1 <sup>er</sup> mars 2013		X
Politique de visibilité	POL-2010-03		
Politique d'approvisionnement et d'octroi des contrats de services professionnels	POL-2013-03	X	
Règlements généraux	Élaborés en juin 1999 Révisés le 27 septembre 2012		